14 ème ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION « MALES DE MER »

Date : 30 mars 2019

Lieu : Salle municipale St Thierry 17, rue St Thierry 51100 Reims

Présents : 22 membres de l'Association présents sur les 35 cotisants que compte le Groupe

12 procurations

1 membre décédé en 2018

Pouvoirs : CELLIER J.F. pour BRILLAUD J.L., POPLIMONT C. pour POPLIMONT D., BILLI J. pour CHEZEL Y., BLAMPAIN G. pour MERESSE G., KLEIN T. pour MORIN C., KLEIN T. pour PERRIER J., KRUIJT L. pour KRUIJT M.C., BILLI F. pour LEMAITRE S., POPLIMONT M. pour GOARAND A., POPLIMONT M. pour GILOT M., MARCHAND B. pour GILOT B.

Absents et excusés : BRILLAUD Jean Louis, CHARPENTREAU Alain, CHEZEL Yvon, GILOT Margot, GILOT Bernard, GOARAND Annie, KRUIJT Marie Claude, LEMAITRE Sabine, MERESSE Gérard, MORIN Claude, PERRIER Jacques, POPLIMONT Didier

Personnalités excusées : M. ROBINET A. Maire de Reims, M. ROSSY M. Conseillé municipal de Reims, Mme BEAUVAIS V. Conseillère municipale de Reims et Députée de la Marne, Mme BOUCAULT MARCOT B. Bezannes, Mme RENNAUD S. Fête de la Bretagne Bétheny.

Personnalités présentes : TREMLET Francis, Jean Pierre FAVRE et Daniel LEMAITRE (Reims en Fêtes), Gérard PATE et Denis COPE (CHOR'HOMME), Jean MILL (CIAPAS), Mme Chantal MUNIER (Fête de la Bretagne Bétheny), Michel BRAUX (membre d'honneur)

Les enfants de Patrice POPLIMONT

Ainsi que nos familles et amis

Le secrétaire compte le nombre de votants : 34 votants (22 présents + 12 pouvoirs)

Claude POPLIMONT Président par intérim suite au décès de Patrice POPLIMONT ouvre la séance à 16 h 15. Il souhaite la bienvenue, remercie toutes les personnes présentes et expose l'ordre du jour, ainsi que le renouvellement des membres sortants.

Il demande si des personnes présentes, non adhérentes à l'Association veulent bien faire office de scrutateur lors de cette AG pour encadrer les différents votes.

Sont désignés : M. Gérard PATE et M. Grégory DE GOSTOWSKI

1 - Rapport moral de l'année 2018 exposé par le Président par intérim

Claude POPLIMONT revient avec quelques mots sur la disparition de notre Président Patrice POPLIMONT. Il fait par à l'assemblée de sa proposition de porter un ruban noir sur notre tenue de scène en guise de deuil et remercie Margot GILOT pour la confection de ces rubans. Il propose de porter ce ruban jusqu'au 19 octobre prochain date anniversaire du décès de Patrice et d'organiser une fête à cette date pour se remémorer tous les bons moments passés avec Patrice.

Il émet le souhait de maintenir le cap tracé par Patrice à savoir perpétuer les traditions maritimes au travers des chants de marin.

Il émet également le souhait de proposer Patrice au titre de Président d'Honneur à titre posthume. Si cette proposition est adoptée par les membres de l'Association et si Martine, son épouse est d'accord, la mention

« Patrice POPLIMONT Président d'Honneur apparaitra sur l'ensemble des documents, livres ou CD que nous éditerons ».
Il remercie les membres du Groupe et leur famille, les amis pour leur soutien en ces moments difficiles.
Il parle du futur CD et de la préparation du 20e anniversaire de Mâles de Mer.
Il remercie le CA de sa confiance et informe de son intention de se présenter au poste de Président conformément aux vœux de Patrice.
Il espère la venue de nouveaux membres car force est de constater le vieillissement du Groupe.
Enfin il remercie l'auditoire de son attention.

Ce rapport est ensuite soumis au vote des membres.
Résultat du vote : Pour 32 voix (Deux membres du groupe non arrivés au moment du vote).
Le rapport est adopté à l'unanimité

La nomination au poste de Président d'Honneur de Patrice est également adoptée à l'unanimité.

Le rapport sera annexé au registre de l'Association

2 - Rapport financier de l'année 2017 exposé par le trésorier

Jean-François présente l'exercice de l'année 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2019
Ce rapport est ensuite soumis au vote des membres.
Résultat du vote : Pour 31 voix 1 abstention (Deux membres du groupe non arrivés au moment du vote).
Le rapport est adopté à l'unanimité

Le rapport sera annexé au registre de l'Association

3 - Rapport d'activité de l'année 2018 exposé par le secrétaire

Le secrétaire évoque une année empreinte de tristesse suite au décès de notre président et ami Patrice et souhaite le maintien du cap tel que le Président l'avait pris lors de la création du Groupe.
Il fait part des nouveaux chants intégrés à notre répertoire qui feront partis de notre prochain CD.
Il rappelle le détail des effectifs durant l'année écoulée et remercie toutes les personnes ayant participé à la vie du groupe.
Quelques mots sur les CA de l'année 2018, les répétitions.
Puis il revient sur les prestations effectuées en 2018, les faits marquants et conclus sur les projets pour l'année 2019.
Il remercie l'auditoire pour son attention.

Le rapport sera annexé au registre de l'Association

4-Mot d'Edith POPLIMONT Chef de Cœur

Edith expose avec humour les problèmes qu'elle rencontre lors des répétitions et des spectacles. Problèmes dont tout le monde est conscient mais comme elle le dit Elle-même Mâles de Mer reste Mâles de Mer.
Cependant, cette année devra être appréhendée avec plus de dé sérieux, l'objectif étant de produire un très bon CD.

Elle expose ensuite le travail accompli depuis son arrivée au groupe.
Elle termine par le fait que chacun devra s'impliquer à fond afin de concrétiser ce beau projet.

5- Élection des membres du Conseil d'Administration

4 postes à pourvoir :
3 membres sortants : Margot GILOT, Bernard GILOT, Jean Jacques CHARLIER
1 poste en remplacement de Patrice POPLIMONT décédé en 2018
Sont candidats cette année : Edith POPLIMONT, Martine POPLIMONT, Jean Jacques CHARLIER, Marc BETEILLE
Nombre de votants : 34
Sont élus **: Martine POPLIMONT** avec 33 voies
Edith POPLIMONT avec 33 voies
Jean Jacques CHARLIER avec 32 voies
Marc BETEILLE avec 33 voies

6- Cotisation 2018

Le Président propose que le montant de la cotisation 2018 soit maintenu à 18€
La proposition est soumise au vote
3 voix contre
4 abstentions
27 voix pour
Le montant de la cotisation à 18€ est adopté

7- Questions diverses

Michel POPLIMONT

Rapprochement avec le groupe CHOR'HOMME pour des spectacles et des moments festifs.

La proposition est bonne et mérite d'être retenue, cependant en ce qui concerne l'année 2019 ce sera difficile, le groupe Ardennais ayant un calendrier très chargé.

Claude POPLIMONT envisage de les inviter pour le 20e anniversaire de Mâles de Mer.

Participation au Forum des Associations 2019

La mairie de Reims mettant à notre disposition une salle pour nos répétitions, le groupe se doit d'être présent à cette manifestation, le secrétaire remplira le dossier d'inscription. Une demande sera faite pour obtenir un stand au côté de la chorale REMS EN SI.

Mme MUNIER

Mme MUNIER remercie au nom de Sylvie RENNAUD le groupe pour sa participation à la fête de la Bretagne le 19 mai 2019.

Daniel ROCHETTE

Daniel nous fait part de la signature de nombreuses souscriptions par les membres de son Association.

Il nous fait part également de sa reprise de contact avec la directrice du Phare de Verzenay qui pourrait aboutir à une proposition de prestation au Musée de le Vigne.

Audrey LECLERE fille de Patrice POPLIMONT

Audrey remercie les membres de Mâles de Mer pour la nomination de Patrice au titre de Président d'Honneur de l'Association et les marques de sympathie exprimées lors du décès de son papa.

Jean MILL

Jean Mill, président du CIAPAS nous rappelle le but de cette association et nous livre son actualité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la 14e Assemblée Générale à 17H45

Le Président Le Secrétaire